

Tout achat d'un séjour implique leur acceptation. Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés proposés depuis notre site Internet www.fruitierearith.com sont, au sens de la réglementation en vigueur, un forfait et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

1. LES CIRCUITS ACCOMPAGNÉS

Depuis notre site Internet www.fruitierearith.com et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du séjour. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du Séjour à la date envisagée. Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales. Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé. Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour. En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de La Fruitière d'Arith ainsi que de tout spécialiste (ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

2. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site Internet www.fruitierearith.com pour procéder à une inscription en ligne.

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le formulaire d'inscription est complété et signé et que le montant de l'acompte ou le prix total du Séjour (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes. À réception de votre inscription, La Fruitière d'Arith procédera à l'envoi de la facture après vérification de l'encaissement du prix réglé de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible à votre date de départ, La Fruitière d'Arith procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme. Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. MODALITÉS DE PAIEMENT SELON LES CAS Pour toute inscription à nos séjours :

- Pour toute inscription réalisée à plus de 35 jours de la date du départ du voyage, il sera procédé à un encaissement par La Fruitière d'Arith d'un acompte de 30 % du prix total du séjour. Le solde du prix du Séjour devra être réglé, sans relance de notre part et être encaissé par La Fruitière d'Arith au plus tard 30 jours avant la date du départ. Tout retard dans le paiement d'un acompte et/ou du solde du prix sera considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 6 ci-après.

- Pour toute inscription à moins de 30 jours de la date du départ : vous devrez procéder au paiement du prix total du séjour.

3.2. MOYENS DE PAIEMENT

Depuis notre site Internet vous pourrez procéder au paiement de votre séjour par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard exclusivement — Amex non acceptée), par chèque, virement, chèques vacances (ANCV), en espèces, dans la limite prévue à l'article D 112-3 du code monétaire et financier (soit 1000 euros par dossier).

3.3. FACTURE Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par La Fruitière d'Arith, il sera adressé à la personne une facture au plus tard dans les 15 jours suivant tout encaissement.

4. INFORMATIONS VOYAGE

4.1. ACCESSIBILITÉ Nos séjours requièrent une implication physique plus ou moins importante en fonction du niveau sportif requis et en conséquence tous nos séjours ne sont pas adaptables et/ou accessibles à tous. Nous vous invitons à nous contacter pour avoir de plus amples informations sur toutes questions relevant de l'accessibilité de nos séjours

5. MODIFICATIONS / INTERRUPTION DES PRESTATIONS DEMANDÉES PAR LE VOYAGEUR

5.1. PRESTATIONS DE TRANSPORT

Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le transport et notamment sur les noms/ prénoms du ou des voyageur(s) est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) voyageur(s), auprès de La Fruitière d'Arith, avant le départ.

5.2. AUTRES PRESTATIONS

Après l'inscription au Séjour et avant la date de départ, les frais induits par toute demande de modification (ajouts ou retraits) de prestations de voyage, seront à la charge des voyageurs et à régler par tous moyens auprès de La Fruitière d'Arith. Faute de règlement, La Fruitière d'Arith ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées. À compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non-réalisation de toute ou partie des prestations du Séjour donnera lieu à aucun remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du Séjour sera à payer préalablement auprès de La Fruitière d'Arith

CONDITIONS DE VENTE

5.3. CAS PARTICULIERS

Toute demande de modification portant sur la date de départ et/ou de retour pourra donner lieu à la facturation de frais supplémentaires qui vous seront répercutés.

6. CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION/ RÉOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre Séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible La Fruitière d'Arith et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre Séjour pour vous rembourser les frais d'annulation. La prime d'assurance, n'est remboursable ni par La Fruitière d'Arith ni par l'assureur. En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article.

6.1. ANNULATION PAR TOUS LES PARTICIPANTS

Barème de frais d'annulation pour tous les séjours de La Fruitière d'Arith, il sera facturé les frais d'annulation ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 15 % du montant total ;
- De 60 à 31 jours avant le départ : 20 % du montant total ;
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35 % du montant total ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 50 % du montant total ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70 % du montant total ;
- De 6 à 3 jours avant le départ : 90 % du montant total ;
- Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du montant total .

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au Séjour souscrit chez La Fruitière d'Arith et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du Séjour et retour au domicile, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

7. ASSURANCES

La Fruitière d'Arith vous propose une formule d'assurance via un partenaire CHAPKA. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de cette assurance est consultable sur le site <https://www.chapkadirect.fr/index.php?action=produit&id=891&app=lafruitieredarith> ou sur demande. Nous vous invitons à les lire

attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre Séjour de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre Séjour pour déclencher l'assurance.

8. CONDITIONS DE TRANSPORT

a) Changement d'itinéraire, de gare :

Tout transporteur peut être amené à modifier sans préavis non seulement les horaires, mais aussi l'itinéraire ainsi que les gares de départ et de destination, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques ou de grèves extérieures à La Fruitière d'Arith. Ces événements peuvent entraîner des retards, des annulations, ou des escales supplémentaires, changement de parcours.

b) Non-réalisation de la prestation de transport :

En cas de non-réalisation de la prestation de transport réservée par le fait du voyageur, pour tout motif extérieur à La Fruitière d'Arith, le billet de transport aller et/ou retour sera annulé par le transporteur. Le voyageur devra alors, pour pouvoir réaliser le déplacement nécessaire à la poursuite du voyage, acheter à ses frais un ou plusieurs titres de transport.

c) Retard/annulation des prestations de transport :

En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage, et/ou dommage ou perte de bagages, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits, de conserver tous les documents originaux (billets ou étiquette bagage...) et de solliciter du transporteur tout justificatif écrit. Dans le cas où le(s) voyageur(s) décide(nt) de renoncer au Séjour avant la date de départ en raison de la survenance des modifications ci-dessus énoncées alors qu'elles n'affectent pas l'un des éléments essentiels du voyage, il(s) lui/leur sera/(ont) facturé(s) les frais d'annulation/résolution visés à l'article 6 ci-dessus.

9. MODALITÉS PARTICULIÈRES DE NOS VOYAGES

9.1. EXTENSION DE VOTRE CIRCUIT Nous vous proposons de pouvoir avancer votre date de départ ou de reculer votre date de retour. À cet effet, nous vous invitons à faire votre demande auprès de votre conseiller pour connaître le montant du supplément de prix lié à cette modification.

9.2. CHAMBRES Tous nos voyages (sauf mention contraire) sont prévus avec des hébergements en chambre double (deux personnes). Lorsque cela est possible, une chambre individuelle (1 personne) peut être demandée à La Fruitière d'Arith avec facturation d'un supplément de prix.

9.3. CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES VOYAGES MONTAGNE/VTT ET NEIGE Le personnel d'encadrement choisi par La Fruitière d'Arith et ses partenaires (accompagnateur moyenne montagne ou moniteur de VTT) pour accompagner tout groupe de voyageurs est seul juge durant le séjour, de réaliser ou de modifier le programme prévu à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs et le bon déroulement du séjour voire pour faire face à des circonstances imprévues. Il est également habilité à suspendre et/ou interrompre le Séjour d'un ou plusieurs voyageur(s) pour des raisons de sécurité. L'interruption du Séjour à l'initiative de tout voyageur ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

9.4. TAILLE DES GROUPES

- Pour les circuits accompagnés et les voyages familles : Sauf stipulation contraire, la taille maximale des groupes pour nos voyages est de 13 personnes. Néanmoins, le nombre maximum peut être dépassé d'un participant dans le cas où la dernière personne qui s'inscrit souhaite voyager avec une autre personne. Les prestations ne seront pas modifiées et les conditions de votre Séjour seront identiques.

9.5. ANNULATION PAR La Fruitière d'Arith POUR MANQUE DE PARTICIPANTS Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard : – 7 jours avant le début du Séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours; Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

9.6. PRESTATIONS AVANT LE DÉPART ET AU RETOUR DU Séjour Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du Séjour(transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liées au transport (cf. Article 8), La Fruitière d'Arith vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables. En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ou du fait du voyageur, qui modifierai(en)t les prestations du Séjour souscrites chez La Fruitière d'Arith et/ou impliquerai(en)t la modification des prestations réservées par le(s) voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), La Fruitière d'Arith ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

10. PRIX

10.1. CIRCUITS ACCOMPAGNÉS — VOYAGES EN GROUPE Les prix applicables sont ceux accessibles sur le site Internet pour votre voyage. Le prix par Séjour et par voyageur est fixé sur la base d'un nombre minimum de participants mentionné dans l'offre du circuit.

10.2. POUR TOUS NOS VOYAGES Le prix du Séjour est ferme, définitif et en euros.

11. CESSIION DU CONTRAT Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le Séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer La Fruitière d'Arith de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller.

12. RESPONSABILITÉ La Fruitière d'Arith ne pourra être tenue pour responsable des événements suivants : conséquences des - Perte ou vol des billets de transport par le(s) voyageur(s) ; Aucun remboursement du billet de transport ne sera dû par La Fruitière d'Arith dans cette hypothèse ; - Événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à La Fruitière d'Arith, émeutes étrangères à La Fruitière d'Arith, incidents techniques ou administratifs extérieurs à La Fruitière d'Arith, intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs ; - Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou injonction d'une autorité administrative : dans cette hypothèse, La Fruitière d'Arith se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs, sans recours possible de ces derniers ;

13. RÉCLAMATIONS

13.1. EN COURS DE Séjour Vous êtes tenu d'informer La Fruitière d'Arith de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du Séjour en contactant immédiatement les contacts figurant sur votre carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dûs si le signalement sans retard avait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

13.2. APRÈS VOTRE Séjour Les voyageurs pourront adresser toute éventuelle réclamation par écrit à La Fruitière d'Arith – 87route de Montagny, 73340 Arith, dans les meilleurs délais suivant la date du retour du voyage, accompagnée de pièces justificatives. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, vous pouvez saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Séjour– BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17. Vous trouverez également toutes les modalités de saisine sur le site Internet :

www.mtv.travel.

14. INFORMATIONS PERSONNELLES Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Fruitière d'Arith, S.A.R.L immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 500 477 450, dont le siège social est situé à 87 route de Montagny, 73340 Arith, en sa qualité de responsable de traitement. Certaines informations doivent être obligatoirement fournies à La Fruitière d'Arith lors de votre demande de devis puis inscription; elles sont signalées de manière visible par un astérisque. À défaut de les fournir, vos demandes ne

pourront malheureusement pas être traitées. Les autres informations demandées sont facultatives. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer les prestations d'un contrat ayant pour objet la réalisation d'un séjour. Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant des demandes de Séjour ou vos voyages, l'exécution de vos demandes (devis, réalisation de prestations de voyage), vous proposer des services ou offres similaires susceptibles de vous intéresser, réaliser des statistiques. La Fruitière d'Arith s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non partenaires. Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire. En tout état de cause, en l'absence de contact émanant de votre part pendant une durée de cinq ans, vos données personnelles seront archivées pendant cinq ans supplémentaires avant leur suppression définitive ou leur anonymisation. Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. . Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles. En outre, comme l'exige la loi, La Fruitière d'Arith dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. La Fruitière d'Arith S.A.R.L au capital de 1000 € RCS CHAMBERY. – Siège social : 87 route de Montagny, 73340 ARITH Immatriculation Atout France IM 073230006 : ATOUT FRANCE (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) 79/81, rue de Clichy 75009 Paris –